

Auriol  
Belgentier  
Brignoles  
Cuges-les-Pins  
Évenos  
Garéoult  
Gémenos  
La Cadière d'Azur  
La Celle  
La Roquebrussanne  
Le Beausset  
Le Castellet  
Mazaugues  
Méounes-lès-Montrieux  
Nans-les-Pins  
Néoules  
Plan d'Aups  
Sainte-Baume  
Pourcieux  
Pourrières  
Riboux  
Roquevaire  
Rougiers  
Saint-Maximin-  
la-Sainte-Baume  
Saint-Zacharie  
Signes  
Sollès-Toucas  
Tourves  
Trets

Monsieur Didier BREMOND  
Maire de Brignoles  
Hôtel de Ville  
9 Place Caramy  
83170 Brignoles

Plan d'Aups, le 23 janvier 2024

Objet : Application de la loi d'accélération des Énergies Renouvelables (ENR) - Définition des zones d'accélération – Avis du Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Pièce-jointe : Avis technique

Action suivie par : Stéphanie Singh – 04.42.72.35.22 – [stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr](mailto:stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr)

Monsieur Le Maire,

Par courriel en date du 16 janvier dernier, vous nous avez adressé pour avis votre projet de définition des Zones d'Accélération pour la Production d'Energies Renouvelables de votre commune et nous vous en remercions.

Après analyse des différentes pièces techniques au regard de la Charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, nous émettons un avis favorable assorti des réserves suivantes :

- Eviter de définir des zones d'accélération pour la géothermie au sein des espaces naturels boisés inscrits en tant que réservoirs de biodiversités dans la trame verte et bleue du Parc ;
- Concernant la ZAPER photovoltaïque au sol envisagée sur l'emprise du périmètre d'exploitation de la carrière de Candelon, située en limite d'un réservoir de biodiversité terrestre, le Parc préconise une réduction de l'emprise afin d'éviter les travaux sur la partie sud du périmètre qui n'est pas artificialisée.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointe la note technique reprenant l'ensemble de nos conclusions et recommandations. Nous vous rappelons que votre délibération relative à l'arrêt de vos zones d'accélération doit faire référence à cet avis.

Les services du Parc naturel régional de la Sainte-Baume restent à votre disposition pour vous accompagner sur la finalisation de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sincères salutations.



Michel GROS



Président du Parc naturel régional de la Sainte-  
Baume



Une autre vie s'invente ici